



TAXE

D'APPRENTISSAGE

FACULTÉ DES **HUMANITÉS,**
LETTRES ET SOCIÉTÉS



S'ENGAGER AUJOURD'HUI LA FORMATION DES PROFESSIONNEL·LE·S DE DEMAIN

Pourquoi verser votre taxe à la Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST LE SEUL IMPÔT DONT VOUS DÉCIDEZ L'AFFECTATION.

Verser sa taxe d'apprentissage à la Faculté des Lettres et Civilisations de l'Université Jean Moulin Lyon 3, c'est s'engager concrètement en faveur de la formation professionnelle de vos futurs collaborateurs.



Investir dans le **développement de compétences transversales** recherchées (capacité d'analyse et de synthèse, qualités d'expression écrite et orale, ouverture d'esprit et adaptabilité, culture générale...).



Promouvoir des formations innovantes qui préparent aux métiers de demain (community manager, expert en e-reputation, responsable d'édition numérique, climatologue, expert en prévention des risques environnementaux, documentaliste).



Agir pour le **développement de la Faculté**, son ouverture à la société et **soutenir la professionnalisation des étudiants** qui est au cœur du projet de la Faculté et de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

À quoi sert votre contribution ?

La taxe d'apprentissage soutient la qualité et l'aménagement des enseignements en participant au financement des moyens pédagogiques mis à la disposition de ses étudiants.

VOTRE CONTRIBUTION SERT À :

- ❑ Acquérir, entretenir et renouveler le matériel pédagogique et professionnel (ouvrages, périodiques spécialisés, logiciels)
- ❑ Développer le parc informatique et audiovisuel
- ❑ Recruter des conférenciers et intervenants extérieurs pour apporter à nos étudiants un complément de formation ou d'informations sur la vie professionnelle
- ❑ Participer à la création de projets d'accompagnement des étudiants dans leurs démarches de mobilité et d'insertion professionnelle
- ❑ Renforcer la professionnalisation de nos futurs diplômés avec l'organisation de sorties sur le terrain et de rencontres (séminaires animés par des praticiens français et étrangers, voyages d'études en France et à l'international...)
- ❑ Développer l'accès à la formation des étudiants en situation de handicap
- ❑ Soutenir l'entrepreneuriat étudiant et le développement de projets étudiants, une ambition de l'Université Jean Moulin Lyon 3 largement reconnue

La Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, forte de son large éventail disciplinaire au travers de ses 43 formations, a su s'implanter sur le territoire rhodanien et tisser des liens forts avec ses partenaires économiques. Chaque année nous formons des futurs professionnels dans de nombreux domaines tels que l'Enseignement, l'Information et la Communication, l'Aménagement du territoire, la Conservation, la Culture et la Recherche dans des domaines aussi innovants que les enjeux numériques et les transitions écologiques. Vous nous faites confiance chaque année en accueillant au sein de vos structures quelque 900 stagiaires et alternants. En parallèle, afin d'adapter au mieux nos formations professionnalisantes, de nombreux professionnels interviennent au sein de nos formations par le biais de cours ou de conférences. Grâce aux versements de votre Taxe d'Apprentissage, nous pouvons investir dans des logiciels spécifiques et financer des sorties pédagogiques de terrain pour nos étudiants. Cela nous permet de renforcer leurs savoirs sur des problématiques dites métiers et ainsi combiner une transmission optimale des savoirs et savoir-faire permettant de former dans les meilleures conditions les professionnels de demain.

Sylvène EDOUARD

Doyenne de la Faculté des Lettres et Civilisations



La Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés

La Faculté des Lettres et Civilisations réunit **cinq départements de formation**, qui représentent une pluralité de disciplines issues des sciences humaines :

- **Langues et littératures anciennes**
- **Lettres Modernes**
- **Histoire**
- **Géographie et Aménagement**
- **Information-Communication**

Ce brassage des savoirs a permis de construire une **offre de formation performante et transdisciplinaire**, assurant aux étudiants des **débouchés professionnels élargis**.

Parmi ses formations,
30 parcours / diplômes
sont ouverts au versement
de la taxe d'apprentissage.

Comment nous verser la Taxe d'Apprentissage

Mai 2023, établir votre déclaration sociale nominative et déclarer votre solde de la taxe d'apprentissage, au titre de la masse salariale 2022

Du 25 mai 2023 au 7 septembre 2023
Obtenir vos codes d'accès sur Net Entreprise : <https://www.net-entreprises.fr>

Se connecter à la plateforme **SOLtéA** avec vos codes d'accès, utiliser **ce lien** pour accéder directement à la **Faculté des Lettres et Civilisations - Université Jean Moulin**

ou

Choisir la Faculté des Lettres et Civilisations **Université Jean Moulin Lyon 3** en entrant le **CODE UAI 0692454T** (possibilité de sélectionner un ou plusieurs diplômes de la Faculté en particulier)

À NOTER

Le ticket libérateur n'est plus nécessaire étant donné que **l'URSSAF/MSA** collecte directement le solde de la T.A.

CHIFFRES CLÉS

- **2900** étudiants
- **+100** enseignants - chercheurs
- **7** Licences
- **15** mentions de Master
et **30** parcours
- **5** préparations de concours
- **3** campus : Manufacture des Tabacs, Quais, Bourg-en-Bresse



CONTACT

Bureau des Stages et de l'Alternance

Collecte de la taxe d'apprentissage

Adresse

Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté des **Humanités, Lettres et Sociétés**
Site des Quais - Bureau des stages

✉ ADRESSE POSTALE

1C Avenue des Frères Lumière, CS 78242
69372 LYON CEDEX 08

📍 ADRESSE GÉOGRAPHIQUE

7 rue Chevreul | Lyon 7^e

Contact

Mélanie LAVAUD

☎ 04 78 78 73 43

✉ melanie.lavaud@univ-lyon3.fr

✉ bureau-stages-lettres@univ-lyon3.fr



📍 **Manufacture** des Tabacs
📍 Campus des **Quais**
📍 Campus de **Bourg-en-Bresse**

WWW.UNIV-LYON3.FR